



ARBITRAGE

Décision du Comité Exécutif de Rotterdam du (21/08/09)

Introduction.

La F.I.J. souhaite défendre les valeurs fondamentales du judo.

Dans ce cadre elle s'est plus particulièrement attachée à garder et développer les atouts éducatifs physiques et mentaux du judo.

« Le judo est un système d'éducation physique et mentale ».

La FIJ d'autre part ne veut pas changer les règles d'arbitrage pendant la période de qualification Olympique. A ce titre celle-ci procédera dans ce domaine aux expérimentations nécessaires et à leur mise en place avant le premier janvier 2010.

Les expérimentations seront donc réalisées pendant les championnats du monde juniors des 22/25 oct. 2009 à Paris.

Règles d'arbitrage

Saisies de jambes

Toutes les attaques directes à une ou deux mains ou à l'aide d'un seul ou des deux bras en dessous de la ceinture ne sont pas admises.

SANCTIONS : Première attaque : - Shido

Deuxième attaque : - Hansokumake

Les saisies en dessous de la ceinture, sont autorisées après un enchaînement de techniques si celle-ci sont réelles et sincères.

Les saisies en dessous de la ceinture, sont autorisées en contre attaque.

Ces contre attaques ne sont autorisées qu'en enchaînement d'une technique largement engagée par l'adversaire. Principes de Go No Sen et Sen No Sen.

Pour une meilleure compréhension des nouvelles règles, les arbitres lorsqu'ils donneront une sanction expliciteront celle-ci par un geste approprié.

Système d'arbitrage

Les combats sont arbitrés par un arbitre unique sans les 2 juges de coin.

Le système « Care » avec 2 caméras prenant les images vidéo du combat sous 2 angles de vue différents sera mis en place afin d'assister l'arbitre unique.

La commission d'arbitrage supervise le contrôle et la direction du système « care ».

Golden Score

Concernant la partie Golden Score du combat, **d'une durée maximum de 2 minutes**, l'intégralité du marquage du tableau d'arbitrage **résultant des 4 minutes du combat initial** sera conservée pendant cette période à l'exception du temps de combat.

A l'issue du Golden Score, et si aucun avantage n'a été marqué, l'arbitre donnera seul la décision sur la période de combat **initial** et du Golden Score.